

Communiqué de presse du 27 janvier 2009

Déremboursement : encore un mauvais coup pour l'accès aux soins

Le gouvernement décide de dérembourser encore plus la consultation des personnes n'ayant pas choisi de médecin traitant. **Le remboursement ne serait plus assuré qu'à 30% au lieu de 50% actuellement.**

Le SMG n'est pas inquiet pour les médecins, comme le sont certains médecins spécialistes, qui pensent que cela va les pénaliser en diminuant l'accès direct à leurs consultations. Nous sommes de ceux qui pensent que cela rendra plus difficile l'accès aux soins, pour les personnes en exclusion sociale et qui sont souvent en errance, ainsi que les jeunes vivant aux rythmes de leurs études, pour tous ceux qui, changeant de caisse, perdent sans le savoir leur médecin traitant ou pour lesquels le médecin ne coche pas la bonne case (1).

Une fois de plus, c'est la protection sociale solidaire qui est affaiblie. Les droits acquis par la cotisation se réduisent comme peau de chagrin. Et que dire du gros mensonge de Mr Xavier Bertrand, qui n'a eu de cesse de nous dire que le choix du médecin traitant était libre ? A 30% de remboursement, où est le libre choix ?

Ce mauvais coup arrive après tous les autres :

- déremboursement des médicaments,
- chasse aux arrêts de travail,
- augmentation des forfaits,
- développement des franchises,
- augmentation des dépassements d'honoraires,
- fermeture des hôpitaux de proximité,
- surcharge des consultations et des services hospitaliers publics.... la liste est longue

Cela suffit !

**La mobilisation doit être forte le 29 janvier,
pour défendre l'accès aux soins et l'Assurance maladie solidaire**

- 1) Nous renouvelons notre appel à cocher toujours « médecin traitant remplacé »
<http://www.smg-pratiques.info/communiqué-du-SMG-du-16-janvier.html>

Contacts :

Patrick Dubreil : 06 32 70 92 37

Didier Ménard : 06 07 16 57 78